

Le Maire
Conseiller Communautaire
Christophe CHARLES

Conseil Départemental de l'Isère
Monsieur Jean Pierre BARBIER
7, rue Fantin Latour
38200 GRENOBLE

Le 31 août 2020

N/Réf. : 238/CDVCC/BD

Objet : Dangerosité route des Moilles

Monsieur le Président, Cher Monsieur,

En qualité de Maire de Luzinay, situé sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération présidé par Thierry Kovacs que vous connaissez bien, je viens aujourd'hui vous solliciter, pour une affaire délicate.

Depuis mon 1er mandat en mars 2014, c'est le 4ème camion qui vient de se renverser dans le fossé de la route départementale 36 bis, dénommée route des Moilles. A chaque fois, la vitesse excessive est en cause, mais c'est surtout le gabarit et l'étroitesse de la RD qui est en cause.

Encore ce week-end de fin août, un camion étranger a connu la même mésaventure. Voir photos ci-jointes. Et à chaque fois, ENEDIS est contraint de couper l'électricité de la moitié de la commune de Luzinay pendant 3 heures, pour permettre le dépannage du camion, car une ligne électrique longe la RD. Vous imaginez aisément les conséquences pour la population de Luzinay et notamment pour nos commerces.

Je vous demande donc une nouvelle fois de trouver une solution définitive à cette affaire. Je dois faire face à un mécontentement grandissant de mes habitants qui ne comprennent pas que l'on ne fasse rien, face à ces accidents récurrents sur cette voirie départementale, dont vous avez la responsabilité. Il s'agit, aussi d'un problème de sécurité, avec le passage régulier des cars scolaires.

Le Maire ne peut rien faire, mais le Président du Département de l'Isère peut et doit intervenir. Nous attendons votre action, et je suis prêt à vous accueillir à Luzinay, pour que vous puissiez mieux comprendre la situation. Ce sera d'ailleurs votre première visite sur Luzinay. Luzinay est bien dans le département de l'Isère même si nous sommes limitrophes du département du Rhône, avec Chaponnay. Je m'adresse directement à vous, car lorsque je passe par le Conseiller départemental Monsieur Erwan BINET, ses interventions ne sont pas bien prises en compte par vos services.

Comptant sur vous, pour une solution efficiente et durable,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, mes cordialement salutations.

Christophe CHARLES



